



Rachel COTTA
Maire de Cruas

Ce budget 2022 est un budget de « projets ambitieux et positifs » tout en mettant la priorité sur un service public de qualité.

J'en profite pour remercier chaque agent qui participe à l'amélioration continue du service rendu. Je les remercie surtout pour leur travail, leur implication et leur sourire. Et bien sûr, je ne vous oublie pas, merci aux élus car je n'y arriverais pas toute seule. Merci à tous !



Vote du budget : 13.04.2022

Retrouvez l'intégralité du vote du budget municipal 2022



Un budget maîtrisé

- > Pas de recours à l'emprunt
- > Une fiscalité stable
- > Des investissements responsables

Vos priorités
sont les nôtres

15 756 500 €

**Un Budget
communal
ambitieux**

Comprendre le budget communal

COMPARAISON

	Budget familial 	Budget communal 
FONCTIONNEMENT	RECETTES Salaires, allocations...	Taxe d'habitation, dotations de l'État, recettes des services... =  8 870 500 €
	DÉPENSES Impôts, loyers, alimentation, remboursements des intérêts des emprunts...	Activités des services, Frais de personnel, subventions versées, remboursement des intérêts des emprunts... =  8 870 500 €
INVESTISSEMENT	RECETTES Économies (épargne), emprunts...	Autofinancement (épargne), subventions et dotations perçues, emprunt... =  6 886 000 €
	DÉPENSES Construction, achat d'un logement, voiture, travaux, remboursement du capital des emprunts	Travaux sur bâtiments, acquisitions de matériel, de terrain, remboursement du capital des emprunts... =  6 886 000 €

BUDGET 2022 : UNE ANNÉE DE TRANSITION

Notre ambition se traduit par plus de 4 M de dépenses d'investissement. Une étape décisive reste à franchir en 2022 : le lancement de nombreuses études pour l'aboutissement des projets attendus par les Cruassiens. Ces dépenses restent possibles grâce à une gestion financière exemplaire.



2 ANS
SANS AUGMENTATION
DES TAUX
D'IMPOSITION



MAÎTRISE DES DÉPENSES

RECETTES RÉELLES
DE FONCTIONNEMENT
STABLES :
7 407 968 €



+ 3 998 840 €

DES RÉSULTATS 2021
EXCEPTIONNELS
EN FONCTIONNEMENT

Ils sont principalement le fruit des baisses de dépenses suite au Covid et à leur optimisation (3 devis comparatifs, groupement de commandes...)



IMPACT DE L'INFLATION

BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
+ ÉLEVÉ*

Dû à la hausse des prix de l'énergie et à la revalorisation salariale des agents municipaux

5 944 160 €

+ 13,72 %*



DES PROJETS AMBITIEUX

INVESTISSEMENTS
EN FORTE HAUSSE

En 2021 : 3 986 150 €

En 2022 : 4 312 122 €

+ 8,18 %*

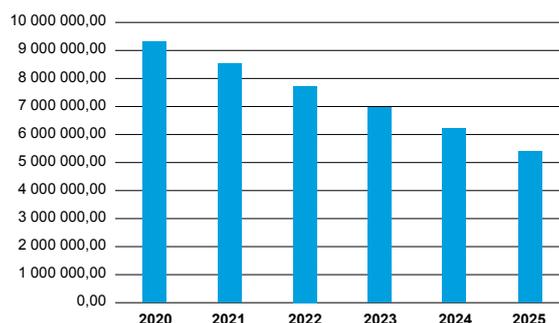


PAS DE NOUVEAUX EMPRUNTS

UNE DETTE
STOPPÉE



Évolution du stock de dettes



* par rapport au budget 2021

Une gestion rigoureuse

VENTE DE L'ANCIEN SIÈGE DE LA CC ARC

Après plusieurs sollicitations, la communauté de communes ne souhaite pas vendre le bâtiment à un prix inférieur à 1 200 000 €.



10 DÉCEMBRE 2019

La précédente équipe municipale vote l'achat de l'ancien siège à 1 200 000 €.

10 FÉVRIER 2021

La nouvelle municipalité découvre que ce bâtiment a été évalué à 885 000 € par les Domaines. Le prix de vente est donc surévalué de 315 000 € soit 35,6 % d'écart. Normalement, un écart de 10 % est toléré, au-delà il est nécessaire de justifier la différence. Or aucune justification légale n'a été apportée.

3 MARS 2021

France Domaine maintient sa première évaluation de 885 000 €.

14 DÉCEMBRE 2021

Un cabinet juridique confirme que la commune de Cruas doit, par principe, respecter l'avis des

Domaines. Si le prix s'écarte de plus de 10 % de cette évaluation, sans justification, la délibération est illégale.

15 FÉVRIER 2022

Madame le Maire, Rachel Cotta, informe la CC ARC de l'illégalité de la délibération du 10 décembre 2019 et propose de se conformer à l'avis des Domaines et de redélibérer au juste prix de cession.

12 AVRIL 2022

Le Conseil Communautaire de la CC ARC décide de ne pas vendre à un prix inférieur à 1 200 000 € et, de fait, met fin à la cession de ce bâtiment à la Commune de Cruas.

La Commune a pris acte de la décision de la communauté de communes ARC de garder son ancien siège.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Deux hausses successives de la taxe d'assainissement, votées en octobre 2019, n'ont pas anticipé les dépenses nécessaires à la gestion de la STEP.



2013 Mise en service

La nouvelle station d'assainissement, gérée par VEOLIA, a une capacité équivalente à 3 500 habitants et fonctionne avec 8 lits de roseaux qui doivent être curés régulièrement.

2019 Gestion confiée à la SAUR

Coûts non prévus :

- > 20 000 € car 7 lits saturés et 1 lit hors service,
- > 50 000 €/an d'entretien de fonctionnement.

Donc, l'ancienne municipalité n'a pas intégré les dépenses nécessaires à la bonne gestion de l'équipement. Ces conséquences financières nous obligent à rechercher de nouvelles recettes.

Afin de voter un budget annexe à l'équilibre, 2 possibilités s'offrent à nous :

- > Soit une nouvelle augmentation à 1,55 €/m³ de la redevance,
- > Soit la création d'un abonnement de 15 €/an.

Plusieurs simulations « 2022-2026 » et un comparatif des abonnements, appliqués chez nos voisins, ont été étudiés afin de limiter au maximum l'impact sur les ménages :

Communes	Abonnement en €/an
CRUAS	15
MEYSSE	17
LE POUZIN	32,50
LE TEIL	33,46
ROCHEMAURE	35,31

La création d'un abonnement de 15 € par an au 1^{er} janvier 2022, s'avère la plus opportune pour les ménages et permet de conserver les prix actuels de redevance jusqu'en 2026.



Station assainissement

FINANCES, SOLIDARITÉ, RH

Réorganisation des services municipaux

À Cruas ce sont **plus de 50 agents** qui travaillent au service des habitants et accompagnent les élus. La commune connaît un véritable essor et ses projets évoluent dans le même temps. **Une restructuration des services est devenue nécessaire et des audits ont été lancés.** Chaque agent a été reçu afin d'examiner sa situation et ses attentes. Ce travail a permis un état des lieux précis des besoins.



Les élus : Natacha Bonnefoi, Lionel Barrot, Régine Colognac, Bernard Reynaud

Service Enfance Jeunesse

Ce service regroupe :

- > la garderie matin et soir,
- > la cantine,
- > le centre de loisirs des mercredis scolaires,
- > les temps ménage et ATSEM à l'école primaire publique.

Nous avons été surpris de constater que plusieurs agents ont cumulé des « petits contrats » sur plusieurs années et, pour certains, jusqu'à 50 CDD successifs. Peu d'agents avaient un emploi permanent.

Objectif : recrutement d'un responsable service Enfance Jeunesse pour améliorer l'organisation du temps périscolaire, l'encadrement des ATSEM, développer les actions associatives et jeunesse et créer les emplois permanents nécessaires.

Service CCAS

- > En 2022 un **agent dédié au service**, création d'une **ligne téléphonique ☎ 06 79 75 88 15** et d'une adresse mail spécifique ✉ **ccas@cruas.fr**
- > Pour identifier les priorités des Cruassiens, une analyse des besoins sociaux sera lancée en 2022.

Objectif : dans le contexte actuel de crise, nous devons agir pour le pouvoir d'achat des Cruassiens. Plusieurs pistes sont à l'étude, comme la mise en place d'achats groupés.



Services techniques

Différents audits réalisés depuis 2018-2019 ont fait apparaître un mal-être prononcé parmi les agents des services techniques. **Tous les agents ont réaffirmé, avec force, leur volonté de changement en 2021.**

La commune, souhaitant apaiser les conditions de travail, a développé un mode de management transversal, mettant en valeur les compétences des agents, via des responsabilités bien identifiées.

Objectif : répondre aux attentes des agents, développer leurs compétences pour reprendre certaines missions en régie, réduire les dépenses de fonctionnement tout en augmentant la qualité du service, remplacer les départs en retraite et créer les emplois nécessaires.

Communication

Une **borne tactile mairie** est un dispositif interactif en libre-service qui permettra de dématérialiser l'affichage légal et ainsi de faciliter l'accès à l'information aux Cruassiens.



Refonte du site internet relancée.



Comme chaque année, la commune a recruté des **jeunes lycéens Cruassiens** à la recherche d'un premier salaire.

Un nouveau Self

« au menu »



Le self provisoire a fait ses preuves. Pour la rentrée prochaine, **une étude de l'aménagement de ce nouveau concept de restauration scolaire sera donc lancée.** Cette mise en place vise l'amélioration de la qualité de l'accueil de la pause méridienne dans un restaurant plus calme, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le confort des enfants et du personnel.

En 2021
21 245
repas servis



Les élues : Sandrine Quinteiro, Emily De Vault, Stéphanie Kwiatkowski

Aire de Sport et Loisirs



Les jeunes du CP à la 3^e ont répondu à l'enquête, menée par le Conseil Municipal des Enfants, sur la création d'une aire de sport et loisirs :

- > 169 voix pour City-stade
- > 223 voix pour Skate-park

Il ne s'agit que d'une première étape, maintenant il reste à construire ensemble un projet adapté à un maximum de jeunes Cruassiens.

Comité de jumelage

Sur une vingtaine de communes sollicitées, 3 villes de Toscane ont répondu à la demande de jumelage :

- > **Gallicano** : 16.12.2021 > **Fauglia** : 21.01.2022 > **Montescudaio** : 11.03.2022

Fauglia a répondu la première, lors d'une visio du 23.03.22, pour nous recevoir.

Prochaines étapes : > Création du comité de jumelage > Visite dans la commune retenue.



Actions « jeunesse » reconduites en 2022



Bourse au permis



Remise d'ordinateurs aux élèves cruassiens de CM2 entrant en 6^e au collège Albert Mercoyrol



Conseil Municipal des Enfants

Apprentissage de la natation au centre aquatique de Privas



Économie d'énergie

... sur la consommation lumineuse.

C'est ce que permettrait le remplacement des luminaires par des modèles Led selon une projection réalisée par le SDE07, à partir des coûts de l'énergie de 2020 :



Coût consommation initiale	60 860 €/an
Économie de consommation	36 900 €/an
Coût consommation finale	23 960 €/an

À cela, s'ajoutera une **économie de coût de la maintenance** évaluée à 4 935 euros par an.

Nouveaux parcours botanique et santé



La mise en place de **10 nouveaux agrès**, le long du lac sud, sera accompagnée d'un **sentier botanique**. Les élèves et les enseignants des écoles vont participer à la création de panneaux présentant chacune des essences. C'est une invitation à une flânerie éducative et sportive proposée aux promeneurs et sportifs.

Nettoyons la nature

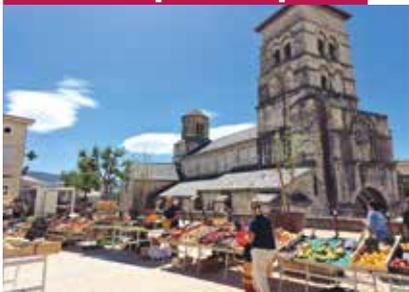
📅 21 mai

📅 10 septembre



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ÉCONOMIE

Place publique



Installation du **marché** du vendredi matin.

Rue des Hirondelles



Début des travaux d'aménagement, fin d'année.

Notre  de ville est en train de se métamorphoser



Les élus : Franck Ferroussier, Antoine Madeira, Mathieu Perrin

Création de parkings

... au n° 36 de la Rue Jean-Jaurès. Les étapes du projet : > Démolition de la maison > Reprise des façades > 1^{re} phase d'aménagement du parking avec la création d'une plateforme de 656 m² de stationnement.



Les élus : Serge Galvé, Dominique Jarnias

SÉCURITÉ



 **25 caméras dans 13 zones** pour faire face aux actes de vandalisme

 **2 nouveaux logiciels de sécurité**

Logiciel « Briefcam » pour la recherche rapide d'images, Logiciel de lecture de plaques d'immatriculation pour la recherche d'événements.

Les images seront exploitées par les services de gendarmerie, de police ou de douane.

Le sens unique fait ses preuves



Suite à la fin des travaux de la Place publique, fin avril, **le sens unique, mis en place de l'école des Roches au bar La Taverne, va être pérennisé.** Il apporte plus de sécurité à la circulation des piétons et de places de stationnement aux véhicules.

Révision du PCS

Le Plan Communal de Sauvegarde est destiné à gérer au mieux une crise, au niveau communal en cas de risques climatiques, sanitaires ou accidentels.

C'est un outil opérationnel, à la disposition du maire, pour exercer son pouvoir de police.

3 mots clés régissent le PCS : prévenir, alerter et secourir.

Des cabinets ont été consultés pour lancer une révision du dernier PCS, voté le 17 décembre 2010, jugée utile avant **l'exercice de sûreté nucléaire des 20 et 21 octobre 2022.**

SPORT ET LOISIRS

Rachat du Gymnase EDF

Finalisation de l'acquisition de l'ancien gymnase EDF et lancement d'une étude afin de définir les **aménagements nécessaires pour accueillir, dans de bonnes conditions, les associations.**



Les élus : Nasser Guerbas, Élodie Massello, François Rouby

Rénovation du parcours Santé

avec la mise en place de **10 nouveaux agrès** afin de relancer la pratique sportive et de loisirs au lac Sud.



Projet de Centre Aquatique

Suite à l'étude de 3 zones envisagées pour la construction du centre aquatique, la DDT a déterminé que le **terrain communal, situé entre le camping et le centre de secours**, est le plus adapté, bien qu'étant classé en zone NL.



La collectivité a lancé une **procédure de déclaration de projet** valant mise en conformité du PLU. Elle prendra environ 8 mois et au préalable, une **étude de sol** suivra pour nous assurer de sa qualité. Une fois cette étape passée, il faudra environ une année pour que le projet débute véritablement.

VIE ASSOCIATIVE, FESTIVITÉS

Création Comité des fêtes Cruas

Forte d'une quarantaine de bénévoles, **l'association veut promouvoir l'organisation de manifestations locales**, en y associant d'autres associations, pour animer la commune de Cruas.

Premiers projets abordés :

- > Organisation du Réveillon du nouvel an,
- > Animations du week-end du 1^{er} mai 2023.

Pour rejoindre le Comité :

✉ comitedecruas@gmail.com

🌐 <https://sites.google.com/view/comite-des-fetes-cruas>



Le bureau est composé de :

Président : **Philippe Decroocq**

Vice-président : **Sébastien Antressangle**

Trésorier : **René Caglio**

Secrétaire : **Jean-Marc Brancotte**

Membre : **Jean-Marc Papini**

CULTURE ET PATRIMOINE

Reprise des Festivités culturelles



Barber shop quartet : 19.02.2022



Festival des couleurs : 14-15.05.2022



Exposition Dorina Costras : 07.07.2022



à 21 h 45



Les élues : Mylène Haget-Puau, Joëlle Planchon



8 spectacles - 11 expositions au Centre Auclair

Rénovation de l'abbatiale



Lancement d'une **étude de programmation pluriannuelle pour la rénovation de l'Abbatiale** suite à la visite de l'ingénieur du Patrimoine au ministère de la Culture et de l'architecte aux Bâtiments de France le 31 août 2021 :

- > diagnostic patrimonial avec **analyse sanitaire du bâti** en vue de projets de restauration et d'entretien courant,
- > diagnostic **du parcours de visite** actuel et de la **mise en valeur de l'édifice** (intérieur et extérieur) y compris mise en lumière,
- > **mise en accessibilité PMR** à intégrer dans le nouveau parcours de visite,
- > diagnostic de la **passerelle côté sud**.



Château des Moines et Chapelle Saint-Benoît

Suite au tremblement de terre du 11 novembre 2019, l'apparition de nombreuses fissures structurales sur le château, a conduit les pompiers à étayer sommairement l'édifice et à mettre en place un périmètre de sécurité.



La municipalité a missionné, en 2021, le cabinet AHAH pour réaliser une **étude de consolidation du Château** du XII^e/XV^e s.

Tribune de l'opposition

Les élus d'opposition n'ont pas souhaité s'exprimer sur ce numéro.